

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François, tenue le 7 juin 2016 à 20h00, à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Zotique, au 1250, rue Principale, Saint-Zotique.

Étaient présents : madame Denise Godin-Dostie, messieurs François Deschamps, Franco Caputo, Martin Chartrand et Réjean Cauchon tous délégués municipaux.

Étaient également présents : monsieur Jean-François Messier, trésorier, Claude Madore, secrétaire et Michel Pitre, directeur.

**Ouverture de l'assemblée**

Monsieur François Deschamps, président, a ouvert l'assemblée à 20h00 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

**16-06-919      Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par : M. Réjean Cauchon,  
Appuyé par : M. Franco Caputo,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'adopter l'ordre du jour proposé à l'avis de convocation daté du 2 juin 2016, en y ajoutant l'item suivant au point « varia »:

- Changement de date – Assemblée de juillet.

....ADOPTÉE....

**16-06-920      Approbation du procès-verbal du 3 mai 2016**

Les membres du conseil d'administration déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal du 3 mai 2016.

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Martin Chartrand,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2016, tel que rédigé par le secrétaire.

....ADOPTÉE....

**16-06-921      Approbation des comptes à payer**

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Réjean Cauchon,  
Et résolu à l'unanimité,**

De payer les comptes du mois au montant total de	88 967.04 \$
Comptes payés par chèques durant le mois de mai	331.30 \$
Comptes payés par prélèvements automatiques du mois de mai	20 369.47 \$
Comptes à payer au 7 juin 2016	40 961.00 \$
Salaires du 24 avril au 21 mai 2016	27 305.27 \$

....ADOPTÉE....

**Compte-rendu des activités et des interventions par le directeur**

Monsieur Michel Pitre, directeur a déposé le rapport mensuel des 10 interventions, dont 3 entraides, pour la période du 24 avril au 21 mai 2016.

**Présentation – États comparatifs novembre à avril 2015-2016**

M. Jean-François Messier, trésorier, dépose au conseil d'administration les états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la Régie couvrant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril 2015 vs 2016.

**16-06-922      Autorisation – Radiations mauvaises créances**

CONSIDÉRANT la facture émise au nom de M. James English en date du 23 août 2013 au montant de 858.35 \$ et celle de M. Ernest Toussaint en date du 20 novembre 2014 pour un montant de 1 039.00 \$.

CONSIDÉRANT que les factures ne sont pas payées et que les soldes sont en souffrance depuis 2013 et 2014 malgré les démarches déjà effectuées auprès des deux personnes;

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

CONSIDÉRANT les sommes en jeu et les coûts des démarches ultérieures en recouvrement;

**En conséquence, il est proposé par : M. Réjean Cauchon,  
Appuyé par : M. Franco Caputo,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'annuler le solde de la facture datée du 23 août 2013 de M. James English au montant de 858.35 \$ ainsi que celle du 20 novembre 2014 de M. Ernest Toussaint pour un montant de 1 039.00 \$.

.... **ADOPTÉE** ....

**16-06-923     Autorisation signature – Lettre d'entente No.3**

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Michel Pitre, directeur, pour modifier l'article 12.02 de la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE M. Jean Latour, président de la section locale du syndicat des pompiers et pompières du Québec, a indiqué que la modification demandée est acceptable de la part de la partie syndicale;

**En conséquence, il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Réjean Cauchon,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'autoriser le président et le secrétaire à signer la lettre d'entente no.3 telle que présentée.

.... **ADOPTÉE** ....

**16-06-924     Approbation – Poste éligible**

Les membres du conseil prennent connaissance des recommandations de M. Michel Pitre, directeur, pour combler le poste de pompier éligible. Celui-ci est devenu vacant suite au départ de M. Benoit Pinard pour une année sabbatique. M. Pinard ne reprendra plus son poste d'éligible à son retour. M. Pitre recommande donc M. Éric Lafrance à titre d'éligible à la caserne #16 du Service incendie de la Régie.

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Martin Chartrand,  
Et résolu à l'unanimité,**

De combler le poste de pompier éligible en nommant M. Éric Lafrance à la caserne 16.

.... **ADOPTÉE** ....

**16-06-925     Mandat d'appel d'offre – Remplacement des couteaux de désincarcération**

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Réjean Cauchon,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'autoriser le directeur à procéder à des demandes d'offres pour le remplacement des couteaux de désincarcération.

La Régie intermunicipale d'incendie demande de vérifier :

- Le coût de remplacement des couteaux défectueux;
- Le coût de remplacement de l'ensemble complet des équipements de désincarcération à fonctionnement hydraulique;
- Le coût de remplacement de l'ensemble complet des équipements de désincarcération à fonctionnement électrique avec batteries.

.... **ADOPTÉE** ....

**16-06-926     Mandat d'appel d'offre – Remplacement pattes de stabilisation**

**Il est proposé par : M. Martin Chartrand,  
Appuyé par : M. Franco Caputo,  
Et résolu à l'unanimité,**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

D'autoriser le directeur à procéder à des demandes d'offres pour le remplacement des pattes de stabilisation utilisées pour stabiliser les véhicules lors des interventions.

.... ADOPTÉE ....

**Correspondance**

Aucune correspondance déposée lors de la rencontre.

**Varia**

**16-06-927    Changement de date – Assemblée de juillet**

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Réjean Cauchon,  
Et résolu à l'unanimité,**

QUE l'assemblée régulière du mois de juillet soit tenue le 12 juillet 2016 à 20h00.

.... ADOPTÉE ....

**Période de questions**

Aucune intervention.

**16-06-928    Levée de l'assemblée ordinaire du 7 juin 2016**

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**Il est proposé par : M. Réjean Cauchon,  
Appuyé par : M. Franco Caputo,  
Et résolu à l'unanimité,**

Que l'assemblée ordinaire du 7 juin 2016 soit levée à 20h05.

....ADOPTÉE....

\_\_\_\_\_  
**François Deschamps  
Président**

\_\_\_\_\_  
**Claude Madore  
Secrétaire**